

Fortis SA/NV

Société Anonyme

1000 Bruxelles – Rue Royale, 20

T.V.A. : non assujetti

Registre des Personnes Morales : 0.451.406.524

Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires
du 28 avril 2009

P R O C E S - V E R B A L

La séance est ouverte à 10 heures 30.

Président:

Monsieur Jozef DE MEY

Secrétaire:

Monsieur Dimitri VAN EENOO

Scrutateurs:

Monsieur Hendrik-Jan EIJPE

Monsieur François DE PITTEURS DE BUDINGEN

Le Président rappelle que la présente assemblée se déroule en deux parties. L'assemblée générale ordinaire se prononcera sur les points 2 à 5 de l'ordre du jour, tandis que l'assemblée générale extraordinaire délibérera sur les points 6 et 7, qui feront l'objet d'un procès-verbal dressé par le notaire, Maître Christophe Blindeman.

Le Président confirme que :

- Pour assister à l'assemblée, les actionnaires présents ou représentés se sont conformés à l'article 21 des statuts
- Pour pouvoir délibérer valablement sur les points 6 et 7 à l'ordre du jour, l'assemblée doit réunir au moins la moitié du capital
- Tenant compte qu'une première assemblée ayant le même ordre du jour, tenue le 9 avril 2009 n'a pu délibérer valablement, le quorum légal n'ayant pas été réuni, la présente assemblée peut donc délibérer valablement quel que soit le nombre de titres représentés
- Pour être valablement prises, les résolutions sur les points 6 et 7 de l'ordre du jour doivent respectivement réunir une majorité de quatre cinquièmes des voix et de trois quarts des voix
- Les autres résolutions sont prises à la majorité simple
- Conformément à l'article 23 des statuts, chaque action donne droit à une (1) voix.

Le Président dépose sur le bureau :

1. Un exemplaire de la convocation adressée aux actionnaires nominatifs le 10 avril 2009, ainsi qu'aux administrateurs et au commissaire.
2.
 - Les numéros justificatifs du 3 avril 2009 du Moniteur Belge ;
 - Les numéros justificatifs du 4 avril 2009 des journaux L'Echo, De Tijd, De Standaard, De Telegraaf et le Luxemburger Wort.

Il invite les scrutateurs à parapher ces documents.

Il déclare qu'il leur fera déposer dans quelques instants la liste de présence et qu'il leur demandera de signer et parapher également ce document.

Suivant la liste de présence, les actionnaires présents ou représentés représentent, à ce moment de l'assemblée, 658.044.603 actions¹, soit 26,15% sur un total de 2.516.657.248 actions existantes.

Le Président confirme que la présente assemblée est valablement constituée pour délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Le président et les administrateurs présents répondent aux questions qui leur soient posées par les actionnaires au sujet des points à l'ordre du jour.

Au cours de la session de questions- réponses, maître Modrikamen prend la parole afin de faire valoir une contestation relative au droit de Fortis SA/NV de voter avec les procurations que celle-ci a reçues de certains actionnaires et que maître Modrikamen évalue à environ 170 millions de droits de vote. Il exige que cette contestation soit soumise au vote de l'assemblée générale.

Le président suspend la séance pendant environ 30 minutes. A la suite de cette suspension de séance, le Président répond à maître Modrikamen que la thèse que celui-ci soutient a été soumise à la présidente du tribunal de commerce le 27 avril 2009 et que sa demande a été rejetée. Il dit que le Conseil d'administration ne peut priver de leurs droits de vote des actionnaires qui ont valablement accompli les formalités d'accès à l'assemblée générale et déclare que tous les actionnaires valablement enregistrés pourront par conséquent voter sur tous les points à l'ordre du jour. Il rappelle le droit des actionnaires de contester, le cas échéant, la décision devant les tribunaux.

En raison du tumulte, la séance est à nouveau suspendue par le président.

La session de questions réponses reprend après la suspension.

Maître Modrikamen émet la demande de procéder à un double vote, l'un sans que Fortis SA/NV ne vote avec les procurations reçues relatives aux 170 millions droits de vote concernés et l'autre comprenant ces droits de vote.

Le président de l'assemblée refuse cette demande pour les mêmes motifs.

Maître Modrikamen invite alors tout le monde à quitter la salle avant le vote. Il quitte la salle, suivi d'un certain nombre d'actionnaires.

Le Président soumet alors à l'approbation de l'assemblée les propositions de résolution suivantes :

¹ Le Président rappelle que des dernières vérifications sont en cours et que par ailleurs d'éventuelles dernières inscriptions pourraient également être prises en compte avant la mise au vote des résolutions.

2. Projet avec BNP Paribas

Proposition d'approuver le projet fondé, d'une part, sur l'adossement de Fortis Banque SA/NV à BNP Paribas S.A. et, d'autre part, sur la consolidation du modèle de bancassurance à travers une vente par Fortis Insurance N.V. de 25% des actions plus une action de Fortis Insurance Belgium SA/NV à Fortis Banque SA/NV et à travers la création d'un partenariat stratégique entre le Groupe BNP Paribas (en ce compris Fortis Banque SA/NV) et le Groupe Fortis. Les termes et conditions de ce projet sont stipulés dans une convention conclue entre Fortis SA/NV, Fortis N.V., Fortis Brussels SA/NV, Fortis Utrecht N.V., Fortis Insurance N.V., BNP Paribas S.A., la Société Fédérale de Participations et d'Investissement SA/NV, l'Etat belge, Fortis Banque SA/NV et Fortis Insurance Belgium SA/NV et sont résumés dans la circulaire destinée aux actionnaires

3. Rapport et Comptes annuels, Dividende et Décharge

3.1 Rapport et Comptes annuels

L'assemblée, consultée, renonce à entendre la lecture des rapports de gestion et de contrôle de Fortis SA/NV ainsi que la communication des comptes consolidés, dont les actionnaires ont eu connaissance.

- 3.1.3 Discussion et proposition d'approuver les comptes sociaux annuels de la société de l'exercice 2008
- 3.1.4 Approbation de l'affectation des résultats de la société pour l'exercice 2007

3.3 Décharge

- 3.3.1 Proposition de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2008.

Deminor propose de soumettre à l'assemblée un vote individuel sur la décharge.

Après suspension de séance il fut décidé de proposer à l'assemblée un vote individuel sur la décharge.

Proposition de donner décharge à chacun des membres suivants du Conseil d'administration pour l'exercice 2008 :

1. Comte Maurice Lippens
2. Monsieur Jan-Michiel Hessels
3. Monsieur Jean-Paul Votron
4. Monsieur Karel De Boeck
5. Baron Philippe Bodson
6. Monsieur Louis Cheung Chi Yan
7. Monsieur Richard Delbridge
8. Monsieur Clara Furse
9. Monsieur Reiner Hagemann
10. Monsieur Jacques Manardo
11. Monsieur Aloïs Michielsen
12. Monsieur Ronald Sandler
13. Monsieur Rana Talwar

14. Baron Piet van Waeyenberge
15. Monsieur Herman Verwilst
16. Monsieur Klaas Westdijk

3.3.2 Proposition de donner décharge aux commissaires pour l'exercice 2008.

5 Conseil d'Administration - Nominations

- 5.1 Proposition de nommer Monsieur Frank Arts, en qualité de membre non exécutif du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2011.
- 5.2 Proposition de nommer le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, en qualité de membre non exécutif du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2011.
- 5.3 Proposition de nommer Monsieur Roel Nieuwdorp, en qualité de membre non exécutif du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2011.
- 5.4 Proposition de nommer Monsieur Lionel Perl, en qualité de membre non exécutif du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2011.
- 5.5 Proposition de nommer Monsieur Jin Shaoliang, en qualité de membre non exécutif du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2011.

Les pourcentages des votes exprimés² pour chacun des points de l'ordre du jour sont repris en annexe.

Sont également annexés le texte des questions et considérations que les actionnaires ont demandé d'annexer au présent procès-verbal, ainsi que le texte des réponses données, si le contexte l'exige.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

Le secrétaire est dispensé par l'assemblée de la lecture du procès-verbal, lequel est signé par les membres du bureau et les actionnaires ou mandataires qui en expriment le désir.

Le Secrétaire

Les Scrutateurs

Le Président

² Le bureau constate qu'au moment du vote, 658.042.608 actions peuvent valablement y participer.

Fortis SA/NV

ANNEXE: Décompte des pourcentages de votes

-
2. Proposition d'approuver le projet fondé, d'une part, sur l'adossement de Fortis Banque SA/NV à BNP Paribas S.A. et, d'autre part, sur la consolidation du modèle de bancassurance à travers une vente par Fortis Insurance N.V. de 25% des actions plus une action de Fortis Insurance Belgium SA/NV à Fortis Banque SA/NV et à travers la création d'un partenariat stratégique entre le Groupe BNP Paribas (en ce compris Fortis Banque SA/NV) et le Groupe Fortis. Les termes et conditions de ce projet sont stipulés dans une convention conclue entre Fortis SA/NV, Fortis N.V., Fortis Brussels SA/NV, Fortis Utrecht N.V., Fortis Insurance N.V., BNP Paribas S.A., la Société Fédérale de Participations et d'Investissement SA/NV, l'Etat belge, Fortis Banque SA/NV et Fortis Insurance Belgium SA/NV et sont résumés dans la circulaire destinée aux actionnaires

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	72,99%	27,01 %

3.1.3 Discussion et proposition d'approuver les comptes sociaux annuels de la société de l'exercice 2008

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	74,58%	25,42%

3.1.4 Approbation de l'affectation des résultats de la société pour l'exercice 2007

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	93,75%	6,25%

**3.3.1 Proposition de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2008.
(vote par administrateur)**

3.3.1.1 Proposition de donner décharge à Maurice Lippens

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	28,01%	71,99%

3.3.1.2 Proposition de donner décharge à Jan-Michiel Hessels

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,42%	69,58%

3.3.1.3 Proposition de donner décharge à Jean-Paul Votron

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,01%	69,99%

3.3.1.4 Proposition de donner décharge à Karel De Boeck

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,01%	69,99%

3.3.1.5 Proposition de donner décharge à Philippe Bodson

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,49%	69,51%

3.3.1.6 Proposition de donner décharge à Louis Cheung Chi Yan

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	46,21%	53,79%

3.3.1.7 Proposition de donner décharge à Richard Delbridge

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,04%	69,96%

3.3.1.8 Proposition de donner décharge à Clara Furse

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,05%	69,95%

3.3.1.9 Proposition de donner décharge à Reiner Hagemann

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,03%	69,97%

3.3.1.10 Proposition de donner décharge à Jacques Manardo

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,02%	69,98%

3.3.1.11 Proposition de donner décharge à Aloïs Michielsen

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	32,37%	67,63%

3.3.1.12 Proposition de donner décharge à Ronald Sandler

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,03%	69,97%

3.3.1.13 Proposition de donner décharge à Rana Talwar

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,04%	69,96%

3.3.1.14 Proposition de donner décharge à Piet Van Waeyenberge

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	34,69%	65,31%

3.3.1.15 Proposition de donner décharge à Herman Verwilst

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,05%	69,95%

3.3.1.16 Proposition de donner décharge à Klaas Westdijk

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	30,04%	69,96%

3.3.3 Proposition de donner décharge aux commissaires pour l'exercice 2008.

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	75,18%	24,82%

5.1 Proposition de nommer Monsieur Frank Arts, en qualité de membre non exécutif du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2011.

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	89,82%	10,18%

5.2 Proposition de nommer le Chevalier Guy de Selliers de Moranville, en qualité de membre non exécutif du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2011.

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	93,13%	6,87%

5.3 Proposition de nommer Monsieur Roel Nieuwdorp, en qualité de membre non exécutif du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2011.

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	98,80%	1,20%

5.4 Proposition de nommer Monsieur Lionel Perl, en qualité de membre non exécutif du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2011.

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	97,70%	2,30%

5.5 Proposition de nommer Monsieur Jin Shaoliang, en qualité de membre non exécutif du Conseil d'Administration, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2011.

	POUR	CONTRE
Pourcentage des voix exprimées	92,94%	7,06%